

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/087/7.5

Feuillet n° 094

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 18 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 10 septembre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	39
Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT.

Suppléants : Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Serge PEDENON donne pouvoir à Serge EYMARD, Camille GERAUD, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Subvention au Comité de jumelage du Pays d'Ans

Le jumelage des communes du Pays d'Ans (6 communes) et la commune de Ans en Belgique existe depuis plus de vingt ans. En juillet, une délégation de la commune de Ans de Belgique est venue sur notre territoire.

AR PREFECTURE

024-200041150-20190918-DE2019087-DE
Reçu le 19/09/2019

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ pour participer au coût de cette réception notamment l'entrée des sites visités.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

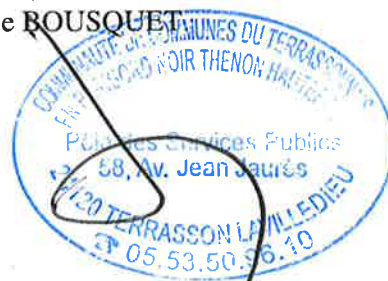
- **DECIDE** d'attribuer au Comité de Jumelage du Pays d'Ans une subvention exceptionnelle de 300€,
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/09/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE
024-200041150-20190918-DE2019087-DE
Regu le 19/09/2019

